

(4)

République Française
Département
SEINE ET MARNE

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais
Séance du Jeudi 28 Mars 2024

L'an 2024 et le 28 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de POZO Nicolas Maire

Présents M. POZO Nicolas, Maire, Mmes : CÔME Valérie, DE SOUSA MARQUES Anne, JAMESSE Patricia, LECHARME-BENOIST Sylvie, MASSYN Caroline, MONGEL-Lilas, MM : BROSSIER Olivier, GALLICE Nicolas, JAIRE Jean-Claude, SIMON Cédric, TRIPET Philippe

Excusés : Mme FOREST Christiane, M. CLÉDIÈRE Philippe

Excusés ayant donné procuration : *néan*

Absents : *Manuel Lilas et Gallice Nicolas*

Secrétaire de séance : *19h11 Brossier Olivier*

Date de la convocation : Jeudi 14 Mars 2024

Date d'affichage : 14/03/2024

SOMMAIRE

Vote du compte de gestion 2023 du budget de la commune
Vote du compte administratif 2023 du budget de la commune
Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget de la commune
Vote des taux 2024
Vote du budget primitif 2024 du budget de la commune
Vote des subventions aux associations
Provisions pour dépréciations des créances douteuses au budget de la commune
Amortissement des subventions versées du budget de la commune
Vote du compte de gestion 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement
Vote du compte administratif 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement
Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement
Vote du budget primitif 2024 du budget de l'eau et de l'assainissement
Provisions pour dépréciations des créances douteuses au budget de l'eau et de l'assainissement
Vote du compte de gestion 2023 du budget du lotissement des casseaux
Vote du compte administratif 2023 du budget du lotissement des casseaux
Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget du lotissement des casseaux
Vote du budget primitif 2024 du budget du lotissement des casseaux
Appel d'offres travaux d'aménagement de la cantine scolaire

Approbation du compte-rendu de la séance du 05 mars 2024 *9 Pour*

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du compte de gestion 2023 du budget de la commune

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Madame la Comptable du service de gestion comptable de Fontainebleau pour l'année 2023 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement en 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	-331 323,32		279 324,39		-51 998,93
Fonctionnement	789 528,54	331 323,32	243 910,29		702 115,51
Total	458 205,22		523 234,68		650 116,58

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 1_28_03_2024

NB: à l'initiative de Valérie Côme à 19h21.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du compte administratif 2023 du budget de la commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 du budget de la commune qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses : 701 969,59€

Recettes : 981 293,98€

Soit un excédent de 279 324,39€

Fonctionnement

Dépenses : 1 169 628,58€

Recettes : 1 413 538,87€

Soit un excédent de 243 910,29 €

Soit un excédent global de 523 234,68€

Monsieur le Maire quitte la séance et *M. Saïe J.C*

prend la présidence.

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 2_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget de la commune

Après avoir adopté le compte administratif 2023, à savoir :

	Résultat du compte administratif 2022	Virement à la section d'investissement	Résultat du compte administratif 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	-331 323,32€		279 324,39€	-51 998,93€
Fonctionnement	789 528,54€	331 323,32€	243 910,29€	702 115,51€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 51 998,93€,
- le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté », soit 650 116,58€,
- résultat d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 001 « solde d'exécution négatif reporté » soit 51 998,93€.

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 3_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote des taux 2024

Taux de l'année 2023

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,83%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,57%
- taxe d'habitation : 18,21%
- cotisation foncière des entreprises : 0%.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de l'année 2023 pour l'année 2024/ d'augmenter les taux en 2024.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,83%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,57%
- Taxe d'habitation : 18,21%
- Cotisation foncière des entreprises : 0%

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 4_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du budget primitif 2024 du budget de la commune

Le conseil municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Fonctionnement : 1 800 957,00€ -
Investissement : 1 197 079,00€ -

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 5_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote des subventions aux associations

Association	Montant de la demande	Proposition de la commission des finances	Vote 2024
Mieux Vivre	1 000,00€	1 000,00€	1000 -
Amicale des Sapeurs-Pompiers	700,00€	700,00€	700 -
Piedra Deluna	700,00€	700,00€	700 0 -
L'Ecole Buissonnière	5 800,00€	5 800,00€	5800 -
APERPIG	700,00€	700,00€	700 -
Bien Vivre à Beaumont	2 500,00€	700,00€	700 -
ES Gymnastique	414,00€	414,00€	414 -
Club Gymnique Beaumontois	700,00€	700,00€	700 -
Football Club Beaumontois	1 500,00€	700,00€	700 -
KDanse	2 000,00€	1 500,00€	1500 -
Les Amis du Patrimoine	300,00€	300,00€	300 -
		12 214,00€	

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 6_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Provisions pour dépréciations des créances douteuses au budget de la commune

Créances restant à recouvrer	Taux de dépréciation	Montant du stock de provisions
5 124,37€	15%	769€

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 7_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Amortissement des subventions versées du budget de la commune

(rajout à l'ordre du jour)

Les comptes 204 « subventions d'équipement versées » doivent faire l'objet d'un amortissement. L'instruction budgétaire et comptable permet et autorise la neutralisation de cet amortissement. Conformément au plan d'amortissement, il convient de constater le montant de 181 159,32€ par :

- Une dépense de fonctionnement au compte 681,
- Une recette d'investissement au compte 2804182

Et neutraliser ce même montant par :

- Une dépense d'investissement au compte 198,
- Une recette de fonctionnement au compte 77681.

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 8_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du compte de gestion 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Madame la Comptable du service de gestion comptable de Fontainebleau pour l'année 2023 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	134 323,86€		76 950,58€		211 274,44€
Exploitation	93 424,20€		-20 828,75€		72 595,45€
Total	227 748,06€		56 121,83€		283 869,89€

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 9_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du compte administratif 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement qui s'établit ainsi :

Investissement
Dépenses : 84 923,80€
Recettes : 161 874,38€
Soit un excédent de 76 950,58€ /

Exploitation
Dépenses : 203 181,25€
Recettes : 182 352,50€
Soit un déficit de 20 828,75€ /

Soit un excédent global de 56 121,83€ /

Monsieur le Maire quitte la séance et *Mr Saure JC* prend la présidence.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement.

A l'unanimité (pour : 9 contre : / abstentions : /)
réf : 10_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement

Après avoir adopté le compte administratif 2023, à savoir :

	Résultats compte administratif 2022	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	134 323,86€	0	76 950,58€	211 274,44€
Exploitation	93 424,20€	0	-20 828,75€	72 595,45€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT D'EXPLOITATION GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	72 595,45€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté au fonctionnement (ligne 002)	72 595,45€

Le résultat d'investissement est porté sur la ligne budgétaire 001 « solde d'exécution positif reporté » soit 211 274,44€.

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 11_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du budget primitif 2024 du budget de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

-244 082,00€ à la section d'exploitation,

- 319 419,00€ à la section d'investissement.

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 12_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Provisions pour dépréciations des créances douteuses au budget de l'eau et de l'assainissement

Créances restant à recouvrer	Taux de dépréciation	Montant du stock de provisions
20 332€	15%	3 050€

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 13_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du compte de gestion 2023 du budget du lotissement des casseaux

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Madame la Comptable du service de gestion comptable de Fontainebleau pour l'année 2023 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement en 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	-135 604,69		135 604,69		
Fonctionnement	1,77				111 265,90
Total	-135 602,92				111 265,90

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 14_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du compte administratif 2023 du budget du lotissement des casseaux

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 du budget du lotissement des casseaux qui s'établit ainsi :

Investissement
Dépenses : 191 358,93€
Recettes : 191 358,93€
Soit un résultat nul ✓

Fonctionnement
Dépenses : 201 533,81€
Recettes : 312 799,71€
Soit un excédent de 111 265,90€ ✓

Soit un excédent global de 111 265,90€ ✓

Monsieur le Maire quitte la séance et *M. Jauré* prend la présidence.
Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023 du budget du lotissement des casseaux.

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 15_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget du lotissement des casseaux

Après avoir adopté le compte administratif 2023, à savoir :

	Résultat du compte administratif 2022	Virement à la section d'investissement	Résultat du compte administratif 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	-135 604,69		135 604,69	
Fonctionnement	1,77		111 264,13	111 265,90

Le Conseil Municipal décide d'affecter :

- l'excédent de fonctionnement de 111 265,90€ à l'article à l'article budgétaire 002 « résultat reporté ».

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 16_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote du budget primitif 2024 du budget du lotissement des casseaux

Le conseil municipal vote le budget primitif en suréquilibre à :

- 4 594,82€ à la section de fonctionnement,
- 161 396,89€ à la section d'investissement.

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 17_28_03_2024

OBJET DE LA DELIBERATION :

Appel d'offres travaux d'aménagement de la cantine scolaire

A l'unanimité (pour : 10 contre : / abstentions : /)
réf : 18_28_03_2024

AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:

à La poste : Fofait 12 heures / semaine
de Société Valeco (Eoliennes) recherche des propriétaires pour
des installations futur en lien avec le projet d'hydrogène (500kW)

La séance est levée à 21h53

POZO Nicolas Maire